

La virgule

- peut se retrouver à trois endroits principaux:

- elle peut PRÉCÉDER (avant),
- elle peut SUIVRE (après) et
- elle peut ENCADRER (isoler) une partie de la phrase ou un mot de la phrase.

Elle marque une pause de peu de durée, qui s'emploie à l'intérieur de la phrase pour isoler des propositions ou des éléments de proposition. La virgule correspond souvent au moment où l'on respirerait dans une phrase.

La virgule précède...

1. Certaines conjonctions de coordination
2. Le «et», le «ou» et le «ni»
3. Les autres cas du «et»
4. Certaines prépositions et certains adverbes
5. Les introducteurs

La virgule suit...

1. Les éléments d'une énumération
2. Les marqueurs de relation
3. Les compléments ou les subordonnées circonstanciels en début de phrase

La virgule encadre...

1. Les appositions
2. Les apostrophes
3. Les propositions incises
4. Les propositions relatives non précédées de leur antécédent
5. Les compléments ou les subordonnées circonstanciels en milieu de phrase
6. Les marqueurs de relation
7. Les adverbes en inversion
8. Les expressions «et ce», «et ceci», «et cela» et «etc.»

On ne doit pas utiliser la virgule...

1. Entre le sujet et le verbe
2. Entre le verbe et le complément d'objet
3. Avec les parenthèses

Donc....

On met une virgule avant les conjonctions de coordination mais, car, donc et or lorsqu'elles sont suivies d'au moins trois mots ou d'une proposition contenant un verbe conjugué.

On met une virgule avant la conjonction de coordination et si elle sépare deux propositions et que, dans la première proposition, le et est déjà utilisé.

On met une virgule avant les prépositions sauf et excepté ainsi qu'avant les adverbes puis et etc. lorsqu'ils sont suivis d'une proposition d'au moins trois mots ou d'une proposition contenant un verbe conjugué.

On met une virgule avant les mots introducteurs c'est-à-dire, voire, c'est, ce qui ou ce que, c'est pourquoi, que ce soit, soit, etc. Les introducteurs viennent préciser une idée.

On met une virgule après les mots de même nature d'une énumération qui ne sont pas unis par une conjonction de coordination (et, ou, ni).

On met une virgule après les marqueurs de relation tout d'abord, cependant, toutefois, etc. placés en tête de phrase.

On met une virgule après les compléments ou les propositions subordonnées circonstanciels placés en début de phrase. En d'autres mots, on met une virgule après un mot, un groupe de mots ou une proposition qui est placé en tête de phrase et qui désigne un lieu, un temps, une cause, une conséquence, une manière ou une condition.

On met des virgules pour encadrer un mot ou un groupe de mots mis en apposition. En d'autres termes, on met une virgule avant et après un mot ou un groupe de mots qui précise le nom ou le pronom qui le précède.

On met des virgules pour encadrer une proposition incidente. En d'autres termes, on met une virgule avant et après une proposition qui est insérée dans une phrase pour indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un. Les propositions incises expriment souvent le sens de «dire» et de «penser». Elles marquent une intervention personnelle de celui qui écrit.

On met des virgules pour encadrer une proposition relative: proposition qui commence par les pronoms relatifs: qui, que, quoi, dont, où, lequel, etc., lorsque l'antécédent (mot que le pronom remplace) n'est pas placé immédiatement avant cette proposition.

On doit mettre des virgules pour encadrer les compléments ou les propositions subordonnées circonstanciels placés au milieu d'une phrase. En d'autres mots, on met une virgule avant et une virgule après un mot, un groupe de mots ou une proposition qui est placé en milieu de phrase et qui désigne un lieu, un temps, une cause, une conséquence, une manière ou une condition.

On doit mettre des virgules pour encadrer les marqueurs de relation placés en milieu de phrase. Bref, on met une virgule avant et une virgule après les conjonctions, les adverbes et les locutions, qui établissent une relation entre ce qui vient d'être écrit et ce qui sera écrit (exemples de marqueurs de relation: tout d'abord, d'une part, d'autre part, par exemple, tout compte fait, d'ailleurs, ainsi, par ailleurs, cependant, toutefois, par contre, de toute façon, etc.).

On met une virgule avant et après un adjectif placé en inversion, c'est-à-dire placé avant le verbe qu'il modifie et non après ce verbe.